



Au Conseil Fédéral  
de et à  
3000 Berne

Vevey, le 30 mars 2020

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs,

En date du 17 mars écoulé, vous avez demandé la fermeture immédiate de tous les commerces, à l'exception de ceux de première nécessité. C'est compréhensible au vue de la situation.

Vous avez directement entrepris les démarches essentielles relatives aux salaires via la réduction de l'horaire de travail (RHT) ce qui est louable. D'autres démarches ont été entreprises pour les indépendants, bien!

Vous avez donné la possibilité aux PME d'obtenir des prêts facilités sans intérêt pendant 5 ans, ce qui, encore une fois est louable. Ce n'est, hélas, pas une solution viable pour beaucoup de petits commerces et autres petites PME; c'est principalement déplacer le problème à plus tard!

Mais qu'en est-il maintenant du problème important : les loyers !!!

Vous nous avez retiré notre outil de travail que l'on ne peut plus utiliser mais nous devons nous acquitter d'une charge conséquente sans possibilité de l'utiliser! Surtout, vous ne demandez pas à une catégorie de la population d'exprimer sa solidarité : le monde de l'immobilier et des propriétaires !!!

Car ce n'est pas forcément à l'Etat d'assumer les loyers commerciaux mais à l'ensemble des propriétaires de réduire de manière très importante cette charge qui pèse sur tous les commerçants et artisans réduits au chômage!

Si nous devons tous tirer à la même corde, ce serait bien que nous tirions tous dans la même direction. Il n'est pas normal que les propriétaires de locaux commerciaux continuent à faire de l'argent avec des biens inutilisés; et inutilisables pour combien de temps encore!

Certes chaque commerçant peut négocier avec la gérance ou avec le propriétaire **MAIS les autorités doivent absolument et impérativement faire pression sur les propriétaires de baux commerciaux, pas pour de petites ristournes, pour une réduction très conséquente.** Par exemple, à hauteur de la dette hypothécaire des dits locaux ! Si pendant quelques mois, les propriétaires ne font pas de bénéfices sur le dos des locaux commerciaux, il me semble que cela ne serait qu'un juste retour des choses.

Philippe Meyer  
Commerçant à Vevey depuis 34 ans

Si l'on parle de baisse des loyers, les locataires eux peuvent toujours utiliser les locaux loués. Une vraie solidarité serait une baisse des loyers de 20% à tous ceux qui se retrouvent au chômage pendant cette crise. Là, je deviens utopique! Mais cela serait une vraie solidarité. Monsieur Gianadda, un Monsieur avec une majuscule l'a déjà proposé à tous ses locataires!